



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil municipal se réunira en séance ordinaire le :

JEUDI 29 FEVRIER 2024

A 20 H 30 EN MAIRIE
45 rue de la République

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 14 décembre 2023
2. Installation d'une conseillère municipale
3. Modification des représentants des commissions et instances communales
4. Débat d'orientation budgétaire
5. Convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage pour l'opération de réhabilitation de la rue François Mitterrand
6. Décisions du Maire
7. Questions diverses

Le 22 février 2024

Le Maire,
Michel LACOUX

